

CARTE PROFESSIONNELLE IMMOBILIERE



ATTESTATION COLLABORATEUR

POUR LE COLLABORATEUR SALARIÉ

- Le formulaire de demande CERFA n°15315*02
- Une copie de la pièce d'identité, ou le cas échéant copie du titre de séjour en cours de validité
- Un chèque de 55 € à l'ordre de la CCI du Gers

POUR LE COLLABORATEUR AGENT COMMERCIAL

- Le formulaire de demande CERFA n°15315*02
- Une copie de la pièce d'identité, ou le cas échéant copie du titre de séjour en cours de validité
- Un justificatif d'assurance en responsabilité civile professionnelle pour l'année en cours
- Extrait du Registre Spécial des Agents Commerciaux (RSAC) de moins de 3 mois
- Un chèque de 55 € à l'ordre de la CCI du Gers

